



# Conseil économique et social

Distr. générale  
17 janvier 2008  
Français  
Original : anglais

## Commission de la population et du développement

### Quarante et unième session

7-11 avril 2008

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement**

## Suivi des programmes de population axés sur la répartition de la population, l'urbanisation, les migrations internes et le développement

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1-2	2
II. Urbanisation. . . . .	3-5	2
III. Conséquences pour le développement. . . . .	6-17	3
IV. Concrétiser les potentialités de la croissance urbaine. . . . .	18-22	5
V. Programmes en matière de population visant à remédier aux problèmes de la répartition de la population, de l'urbanisation et des migrations internes . . .	23-48	6
VI. Conclusion . . . . .	49-52	15

\* E/CN.9/2008/1.



## I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) conformément au programme de travail pluriannuel thématique et hiérarchisé de la Commission de la population et du développement, qui a été approuvé par le Conseil économique et social dans sa résolution 1995/55. Par sa décision 2006/101, le Conseil a déterminé quel serait le thème spécial de la quarante et unième session de la Commission.

2. Ce rapport rend compte de l'urbanisation sans précédent de la population mondiale, qui résulte des migrations des campagnes vers les villes et de l'accroissement naturel de la population urbaine ainsi que du reclassement d'établissements humains considérés auparavant comme ruraux. Il examine les conséquences économiques, sociales, démographiques et environnementales de l'urbanisation, décrit certaines idées fausses communément admises au sujet des zones urbaines et lance un appel à l'action visant à concrétiser les potentialités de la croissance urbaine. Il fait également état des programmes du Fonds destinés à aider les pays du monde entier à faire face au problème de l'urbanisation rapide, en particulier ceux concernant le débat sur les politiques, le renforcement des capacités, la collecte de données, la recherche et les activités de mobilisation.

## II. Urbanisation

3. Cette année, pour la première fois de l'histoire, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans des zones urbaines. Il y a plus de 10 ans, le Fonds avait prédit, dans un rapport intitulé « État de la population mondiale 1996 – Un paysage qui se transforme : la population, le développement et l'avenir des villes », que la croissance des villes serait le facteur de développement le plus important au XXI<sup>e</sup> siècle. Cette prédiction se confirme aujourd'hui. On estime en effet qu'en 2008, environ 3,3 milliards de personnes vivent dans des villes de petite ou de grande taille<sup>1</sup>. Le nombre des citadins et leur part dans la population mondiale continueront de croître rapidement : on s'attend à ce que la population urbaine atteigne les 4,9 milliards de personnes en 2030. Parallèlement, la population rurale diminuera d'environ 28 millions de personnes entre 2005 et cette année-là. À l'avenir, l'accroissement de la population ne devrait plus concerner que les zones urbaines.

4. De 29 % en 1950, le pourcentage de la population urbaine dans le monde est passé à 37 % en 1975 et à 49 % en 2005. D'ici à 2030, il passera à 60 %. L'urbanisation est un phénomène inévitable.

5. On constate des différences marquées entre les régions pour ce qui est du niveau et de la rapidité de l'urbanisation. L'Afrique et l'Asie sont actuellement les régions les moins urbanisées mais, d'ici à 2030, ce sont elles qui compteront le plus grand nombre de citadins et l'accroissement de la population urbaine concernera

---

<sup>1</sup> Les statistiques indiquées dans la présente section du rapport sont tirées du rapport du Fonds des Nations Unies pour la population intitulé *État de la population mondiale 2007 – Libérer le potentiel de la croissance urbaine* et de la publication de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, *World Urbanization Prospects: the 2005 Revision, 2006*.

d'ailleurs essentiellement les pays en développement. Jamais dans toute l'histoire on n'a constaté une croissance urbaine continue d'une telle ampleur. La population urbaine devrait doubler entre 2000 et 2030, en Afrique et en Asie, et elle continue de croître – bien que plus lentement – en Amérique latine et dans les Caraïbes. De ce fait, d'ici à 2030, la population urbaine mondiale se trouvera à 80 % dans les pays en développement. Elle continuera de croître, mais beaucoup plus lentement, dans les pays développés, où elle passera de 870 millions à 1 milliard 10 millions de personnes entre 2000 et 2030.

### III. Conséquences pour le développement

6. Phénomène aux conséquences économiques, sociales, démographiques et écologiques considérables, l'urbanisation revêt une importance particulière parce qu'elle se produit principalement dans les pays en développement et qu'elle est à la fois très marquée et très rapide.

7. Elle peut jouer un rôle positif dans le développement social et économique. Les villes permettent généralement mieux que les zones rurales d'atténuer la pauvreté. Principaux centres de croissance économique dans la plupart des pays, elles représentent une part de la production économique nationale qui dépasse leur importance relative. La proximité et la concentration se traduisant par des économies d'échelle, elles permettent à leur population d'accéder plus aisément et à moindre coût aux infrastructures et aux services sociaux et sanitaires de base. Elles leur permettent également de mieux tirer parti des avantages de la technologie et de la mondialisation que ne le font généralement les zones rurales. De plus, les possibilités d'interaction et d'organisation sociale y sont plus grandes. La migration en zone urbaine s'accompagne souvent de mobilité sociale.

8. Pour tirer parti des avantages des villes, les pays devront s'adapter aux nouvelles réalités en adoptant des politiques et programmes qui leur permettent de s'employer résolument à maîtriser la croissance urbaine non planifiée et de s'appuyer sur son dynamisme pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement durable.

9. Il est de la plus grande urgence, du point de vue du développement, de régler ces problèmes vu leurs incidences sur la croissance économique mondiale, l'atténuation de la pauvreté, la stabilisation de la population et la conservation de l'environnement. Répondre aux besoins des pauvres, améliorer le logement et les conditions de vie, assurer l'accès aux services sociaux de base et créer des emplois sont des questions qu'il faut aborder en tenant compte de la culture, de la problématique homme-femme et des droits de l'homme.

10. Dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement<sup>2</sup>, les gouvernements étaient instamment priés de renforcer les moyens dont ils disposent pour remédier aux pressions dues à l'urbanisation rapide en procédant à la refonte et à la réorientation des institutions et des mécanismes de gestion urbaine, selon que de besoin, et en assurant la large participation de tous les groupes de la population à la planification et à la prise des décisions concernant le

<sup>2</sup> *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

développement local. Ils y étaient également invités à répondre aux besoins de tous les citoyens, y compris les squatters urbains, en matière de sécurité personnelle, d'infrastructures et de services de base; et à éliminer les problèmes sociaux et sanitaires, notamment ceux liés à la drogue et à la criminalité, et les problèmes causés par le surpeuplement et les catastrophes. La Déclaration du Millénaire appelait l'attention sur la pauvreté urbaine et priait instamment la communauté internationale d'améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis d'ici à 2020<sup>3</sup>.

11. L'urbanisation rapide créant une multitude de problèmes, elle exige l'élaboration de politiques publiques saines qui permettent de répondre adéquatement aux besoins de tous. À cet égard, planifier et organiser rationnellement la croissance des villes est indispensable pour en concrétiser les potentialités.

12. De nombreuses idées fausses ont cours au sujet des villes. La plus importante réside dans la croyance, répandue chez les décideurs, que l'urbanisation est mauvaise en soi alors qu'elle présente de nombreux avantages potentiels. De façon générale, les villes sont plus riches de possibilités en matière d'emploi, d'information, de communication et d'accès à la technologie. Elles offrent davantage de possibilités en matière d'enrichissement éducatif et culturel et permettent mieux aux femmes et aux jeunes de conquérir leur autonomie. Elles permettent également d'accéder plus aisément aux établissements de soins et aux services de base. La densité et la concentration qui les caractérisent sont nécessaires pour préserver la biodiversité en milieu rural. Elles sont également attrayantes : les personnes qui ont quitté la campagne pour venir vivre en ville disent généralement préférer leur nouvelle vie. Les ruraux demeurent nombreux à affluer dans les villes dans l'espoir d'améliorer leur sort et, de fait, l'exode rural s'accompagne souvent de mobilité sociale. De plus, les envois de fonds des citoyens à des membres de leur famille vivant en milieu rural aident à atténuer la pauvreté dans les campagnes et facilitent le développement rural.

13. Une autre manifestation du préjugé contre les villes est l'idée fautive, communément admise, selon laquelle il est possible et nécessaire d'enrayer l'exode rural. Le débat porte en effet essentiellement sur la façon de prévenir la croissance urbaine plutôt que sur les moyens d'y faire face. La plupart des décideurs, préoccupés par la rapidité et l'ampleur de la croissance, sont en effet de plus en plus hostiles à l'urbanisation et à la croissance urbaine. Or le véritable problème n'est pas que les villes croissent trop vite, mais que les gouvernements ne sont pas préparés à leur croissance. Les mesures draconiennes et les expulsions sont tout simplement inefficaces. Les gens continueront d'aller vivre dans les villes parce qu'ils sont conscients des avantages de la vie en milieu urbain. En empêchant les migrations, on augmente la pauvreté en milieu rural et en milieu urbain.

14. De même, il est communément admis que la croissance des villes est due principalement à l'exode rural mais la majeure partie (60 %) est en fait attribuable à l'accroissement naturel de la population des villes, tel qu'il résulte de l'excédent des naissances sur les décès. À mesure qu'un pays s'urbanise, cet accroissement naturel prend une grande importance parce que la population est davantage concentrée dans les zones urbaines et que le nombre de migrants potentiels se réduit. Quarante pour

---

<sup>3</sup> Voir la résolution 55/2 de l'Assemblée générale, par. 19.

cent de la croissance urbaine est attribuable à l'effet combiné de l'exode rural et du reclassement des zones rurales en zones urbaines.

15. Une autre idée fausse très répandue veut que ce soit dans les mégapoles de plus de 10 millions d'habitants que la croissance urbaine est la plus marquée alors qu'en fait, ce sont les villes de taille modeste qui croissent le plus et que la majorité des citadins vivent dans des villes de moins de 500 000 habitants. En 2005, seuls 9,3 % de la population urbaine mondiale vivaient dans des mégapoles, situation qui ne devrait pas beaucoup se modifier. En 2015, il est prévu que 9,4 % de la population mondiale vivra dans des mégapoles.

16. De même, on pense généralement que les pauvres constituent une petite minorité dans les villes mais dans les pays en développement, ils représentent ne part de plus en plus importante de la population urbaine. Actuellement, la pauvreté augmente plus rapidement dans les villes qu'en milieu rural. Un milliard de personnes vivent déjà dans des taudis – la plupart dans les pays en développement. La pauvreté, la mendicité et la privation de logement sont des phénomènes communs à de nombreuses villes, partout dans le monde. Le mauvais état des logements est à l'origine d'une grande part de la misère humaine. Des années d'incurie administrative expliquent le surpeuplement, l'absence de services publics, d'eau salubre et de moyens d'assainissement et l'insuffisance des infrastructures qui caractérisent de nombreuses villes des pays en développement.

17. Le problème tient au fait que souvent, les politiques urbaines ne répondent pas efficacement aux besoins des pauvres, qui constitueront pourtant à l'avenir une part de plus en plus importante de la population des villes. Ceux-ci ont rarement voix au chapitre, les habitants des taudis sont habituellement exclus de la prise des décisions et les personnes défavorisées sont marginalisées. De manière générale, les villes sont faites pour une minorité. Ce sont souvent les citadins les mieux lotis qui bénéficient de programmes conçus pour les citadins pauvres.

#### **IV. Concrétiser les potentialités de la croissance urbaine**

18. L'urbanisation et la croissance des villes sont inévitables. La croissance des villes découle principalement de l'accroissement naturel de leur population. Il est par ailleurs difficile d'empêcher les habitants des campagnes de venir tenter leur chance en ville. Les villes ne sont pas que taudis, troubles sociaux et embouteillages : ce sont aussi des lieux où il est possible d'espérer avoir un avenir meilleur. D'ailleurs, il ne peut y avoir de croissance économique importante sans urbanisation. Bien que les zones urbaines soient aux prises avec des problèmes tels que la criminalité, la pollution et le surpeuplement, les avantages potentiels des villes excèdent largement leurs désavantages. L'une des principales raisons pour lesquelles elles ne peuvent concrétiser pleinement leurs potentialités est qu'elles sont mal administrées.

19. La difficulté consiste à savoir comment exploiter les possibilités qu'elles offrent. Tout d'abord, il faut faire justice des stéréotypes et des idées fausses concernant les grandes villes. Les décideurs doivent accepter le caractère inévitable de la croissance urbaine et s'employer résolument à faire face à celle-ci. Compte tenu de la rapidité de l'urbanisation dans les pays en développement, il n'est plus possible de réagir après coup : il faut une vision à long terme pour planifier l'espace urbain de façon durable et socialement responsable. Le logement est l'aspect le plus

critique de l'insertion des personnes défavorisées en milieu urbain. Les pauvres sont les plus touchés par la non-réglementation des marchés fonciers. Il importe, pour leur assurer la sécurité d'occupation, de veiller à ce qu'ils puissent continuer à occuper les terrains où ils sont installés et à ce que ceux-ci bénéficient d'un minimum d'aménagements. Il est beaucoup plus coûteux, financièrement et humainement parlant, de remédier à la croissance spontanée et anarchique des taudis que de la prévenir.

20. Il est indispensable de contester les politiques inadaptées et de proposer de meilleures approches. Pour briser le cycle de la pauvreté, il faut remplacer les politiques hostiles à la croissance urbaine par des mesures qui lui soient résolument favorables. Ces mesures doivent être élaborées en fonction des besoins exprimés par les diverses entités de la population urbaine, en particulier les associations de personnes défavorisées. Des politiques intelligentes et prévoyantes peuvent permettre de concrétiser les potentialités positives de la croissance urbaine et contribuer à atténuer la pauvreté. Il faut disposer de données de qualité pour prendre des décisions éclairées et réaliser des analyses et des projections démographiques efficaces si l'on veut pouvoir anticiper et quantifier la croissance urbaine et savoir combien d'espace est nécessaire pour loger les populations pauvres. Ce sont les villes de petite taille et de taille moyenne qui offrent le plus de possibilités en matière de croissance urbaine et où celle-ci a le plus besoin d'être appuyée.

21. La forme que revêt la croissance urbaine et les lieux où elle se produit sont déterminantes pour l'environnement. Il est indispensable d'élaborer des politiques qui favorisent une utilisation viable de l'espace urbain. Il faut instaurer des programmes qui permettent d'offrir un logement et des services sociaux de base à tous. Les politiques visant à améliorer le logement contribuent sensiblement à réduire la pauvreté. L'adduction d'eau potable et le traitement des eaux usées améliorent la santé et réduisent la mortalité. L'approche antimigratoire qui a encore cours dans de nombreux pays devrait être remplacée par des politiques qui favorisent le développement social, les investissements dans la santé et l'éducation et l'autonomisation des femmes. Il faudrait encourager les pauvres des villes à participer à la prise des décisions qui les concernent.

22. Il ne faut pas que les zones rurales pâtissent des politiques destinées à réguler la croissance urbaine car le développement des villes et celui des zones rurales sont interdépendants.

## **V. Programmes en matière de population visant à remédier aux problèmes de la répartition de la population, de l'urbanisation et des migrations internes**

23. Le Fonds des Nations Unies pour la population appuie d'importantes activités en matière de population, d'urbanisation et de développement durable aux niveaux mondial, régional et national. Il tente d'influer sur les politiques publiques de sorte qu'elles soient adaptées aux problèmes que pose l'urbanisation rapide et qu'elles répondent aux besoins de l'ensemble de la population, surtout des personnes défavorisées et particulièrement vulnérables. Il vise à faire mieux comprendre l'interdépendance entre l'accroissement de la population mondiale, la dynamique

des populations, l'urbanisation, l'environnement, le développement durable et la réduction de la pauvreté. Il encourage le débat sur les politiques, le renforcement des capacités, la collecte de données, la recherche et les activités de mobilisation comme moyens d'appuyer efficacement politiques et programmes. Il s'appuie sur une approche axée sur les droits et soucieuse de l'égalité des sexes.

24. Il facilite le débat sur les conséquences de la rapidité de la croissance urbaine pour toutes les parties prenantes; préconise la prise en compte des questions concernant la population et l'urbanisation dans les cadres nationaux de développement et les stratégies pour la réduction de la pauvreté; et aide à améliorer les données, les recherches et les capacités institutionnelles nécessaires pour formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer des politiques et programmes qui permettent de remédier aux problèmes découlant de la rapidité de l'urbanisation et de répondre aux besoins de tous, en particulier des pauvres des villes.

25. Il encourage les autorités concernées à associer ceux-ci à la prise des décisions qui les touchent. Il préconise l'autonomisation des femmes et leur participation à un développement urbain durable. Il appuie les activités favorisant l'accès aux services sociaux de base – notamment les services de santé et services en matière d'éducation, d'alimentation, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de logement – pour tous.

26. Il continue, pendant les phases critiques de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi des politiques et des activités de mobilisation, à fournir l'appui, notamment technique, nécessaire pour que l'urbanisation soit reconnue comme un facteur de développement important et que les potentialités de la croissance urbaine puissent se concrétiser.

## **Élaboration des politiques**

27. Les bureaux de pays du Fonds sont souvent invités à aider les gouvernements à formuler des politiques et des stratégies nationales relatives à la répartition de la population, aux migrations internes et à l'urbanisation. Au Bénin, par exemple, le Fonds a aidé à formuler la politique nationale en matière de population, qui traite notamment de l'urbanisation et des migrations. Au Burkina Faso, il a aidé techniquement et financièrement à organiser un colloque national sur les migrations. Au Cambodge, il s'emploie à tenir les décideurs informés des tendances les plus récentes en matière de développement et de leur faire connaître les meilleures pratiques afin qu'ils puissent prendre des décisions opportunes, fondées sur des données probantes. Au Cambodge, il siège en qualité d'observateur au nouveau Groupe de travail interministériel sur les migrations, coprésidé par le Ministère de la condition féminine et le Ministère du travail et de la formation professionnelle, qui a pour mandat de faciliter les échanges d'informations, de renforcer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et d'aider à coordonner les interventions des institutions nationales et internationales s'occupant des migrations. Un des organismes publics d'exécution sur lesquels il s'appuie, le Comité national en matière de population et de développement, détient un siège au Bureau du Conseil des ministres et est très bien placé pour influencer le débat sur les politiques nationales dans ce domaine.

28. En Éthiopie, le Fonds a contribué à aider le Gouvernement à formuler un plan de développement national, le plan pour un développement accéléré et viable qui

mette fin à la pauvreté (2005/06-2009/10). Son bureau de pays aide également le Gouvernement à mettre en œuvre la politique nationale en matière de population depuis qu'elle a été adoptée en 1993. À titre d'exemple, il a appuyé les réunions consultatives au cours desquelles diverses structures administratives de mise en œuvre, dont les conseils national et régional de la population, ont été créées. En République démocratique populaire lao, le Fonds a appuyé la révision de la politique nationale en matière de population et de développement, qui avait notamment pour objectif de régler le problème de l'exode rural en mettant l'accent sur le développement rural (notamment les titres de propriété sûrs), les investissements dans l'éducation, la création d'emplois et l'amélioration des services sociaux (notamment les services de santé). Sa publication intitulée *État de la population mondiale 2007*, qui portait sur la problématique de l'urbanisation, a été lancée en présence de ministres et de quelque 80 hauts fonctionnaires. Le Comité de la planification et des investissements lui a demandé un exemplaire de l'exposé qu'il a fait à cette occasion pour mener des activités de mobilisation. En Mauritanie, le Fonds a appuyé la formulation de la politique démographique nationale qui traite des migrations et de l'urbanisation.

29. Au Nigéria, il a appuyé la formulation de la politique démographique nationale, qui traite de l'urbanisation et des migrations internes. Au Rwanda, il a appuyé la formulation de la politique démographique nationale, qui traite des migrations internes et de l'urbanisation, apporté son soutien et contribué à la formulation de la stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté et veillé à ce que les questions de population, notamment l'urbanisation et les migrations internes, fassent partie intégrante du cadre de développement national. Au Sénégal, il a participé à l'intégration des questions de la migration et de l'urbanisation dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. En Sierra Leone, il appuie l'examen de la politique démographique nationale, laquelle traitera de questions liées à l'urbanisation et aux migrations internes.

### **Collecte de données et recherche**

30. Le Fonds appuie la collecte des données et la conduite des travaux de recherche nécessaires à l'élaboration de politiques et à la mise en œuvre de programmes reposant sur des données probantes. Dans la région des pays arabes, il aide la Ligue des États arabes aux fins d'un projet concernant la population et la santé familiale, qui permettra aux ministères de la santé et à d'autres entités des pays arabes de disposer d'une base de données fiables, à jour et de qualité sur la population, la santé et le développement pour formuler les politiques sociales et qui renforcera les moyens dont les pays arabes disposent pour collecter et exploiter ces données. Ce projet porte notamment sur la collecte de données sur des questions telles que les conditions de vie dans les villes et le bien-être des migrants, les groupes marginalisés et les réfugiés. Une enquête ciblée a été menée dans les camps palestiniens situés en République arabe syrienne. Au Bénin, le Fonds a aidé l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique à collecter et à diffuser des données démographiques, y compris une étude sur les migrations urbaines et les caractéristiques socioéconomiques des migrants. De plus, il veille, en collaboration avec le Gouvernement, à ce que les facteurs démographiques soient pris en compte dans les plans et programmes de développement et il publie tous les ans un rapport sur l'état de la population. En 2005, année où le thème de la session

de la Commission portait sur les migrations et le développement, ce rapport a analysé les liens entre les migrations, la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Fonds a en outre appuyé des études exploitant les données sur les migrations et l'urbanisation recueillies lors du recensement de la population.

31. En Bolivie, le Fonds a collaboré à des études portant sur les questions liées à l'urbanisation et, en 2004, a apporté un appui technique et financier à l'élaboration d'une étude sur les migrations internes dans le pays, considérée comme la plus complète dans ce domaine. Il a appuyé des études sur la métropolisation de la région de La Paz menées dans deux municipalités de la ville, et il appuie actuellement des études prospectives sur les retombées démographiques d'un très gros projet d'extraction du minerai de fer dans la partie orientale du pays, qui donnera lieu à une migration interne très importante. Au Burkina Faso, il a appuyé techniquement et financièrement la collecte de données, notamment sur la dynamique et la répartition de la population, et des études thématiques sur les migrations et l'urbanisation. Il a également appuyé techniquement un certain nombre d'études, portant notamment sur les migrations hors des zones rurales, l'urbanisation et la pauvreté et sur la dynamique des migrations internes. Au Burundi, où des années de conflit ont provoqué des déplacements massifs de la population, il dirige les activités d'assistance menées par la communauté internationale et appuie techniquement un recensement national très attendu, qui doit être effectué en 2008. Au Cambodge, il a obtenu que le recensement prévu en 2008 comporte davantage de questions sur les migrations et il a commandé une étude sur l'exode rural des jeunes et ses effets sur l'urbanisation. Cette étude qui est menée à partir d'entretiens avec des jeunes migrants et leur famille dans leur pays d'origine, a pour thèmes principaux : les origines socioéconomiques du ménage des migrants; les motifs de la migration; les réseaux sociaux des migrants; l'intégration des migrants dans le milieu urbain et leur accès aux services; l'emploi des migrants dans les zones urbaines; et les relations des migrants avec le ménage dont ils sont issus.

32. En Érythrée, le Fonds a aidé le Gouvernement à effectuer, en 2005 et 2006, un recensement urbain dans 19 régions du pays et il prévoit de mener une étude sur les liens entre l'agriculture urbaine, les migrations internes et la réduction de la pauvreté. En Éthiopie, il a aidé le Gouvernement à effectuer le recensement de la population et du logement de 2007, lui a permis de recueillir des informations sur les questions liées à l'urbanisation et aux migrations internes et constitue donc une source de données importante pour l'élaboration des politiques et programmes nationaux et régionaux. Il a fait partie des principaux partenaires qui ont appuyé l'enquête nationale en matière de santé et de population et il mène actuellement une analyse approfondie de trois thèmes importants de l'enquête liés à l'urbanisation et aux migrations internes, à savoir : a) les facteurs déterminants de la propagation du VIH/sida et les facteurs contribuant aux disparités géographiques; b) la mortalité maternelle; et c) la santé procréative et son analyse par sexe. En Éthiopie, il met la dernière main à un rapport sur une enquête relative à la violence sexiste dans les situations d'urgence menée dans deux endroits où sont rassemblées des personnes déplacées.

33. Au Honduras, le Fonds a appuyé des travaux de recherche sur les migrations internes et leurs effets sur la participation au marché du travail et la pauvreté. En Indonésie, il participe à la collecte de données sur les questions urbaines. En République démocratique populaire lao, il a appuyé l'enquête de 2005 sur la santé

procréative, dont les résultats ont été ventilés par zone rurale et urbaine et qui a fourni des informations sur les disparités en matière d'accès aux services sociaux. Outre des renseignements sur des sujets tels que la fécondité, la mortalité et la planification familiale, cette enquête a notamment permis de recueillir des données sur l'accès des ménages à l'électricité, à l'eau potable et aux matériaux nécessaires à la construction de logements. Au Nicaragua, le Fonds a appuyé des études dont certaines ont servi de point de départ au plan de développement national commandé par le secrétariat technique de la présidence. Elles portaient notamment sur les tendances concernant la répartition géographique de la population et sur les migrations internes; sur la compétitivité et la répartition territoriale des activités économiques dans le pays; sur la compétitivité et la croissance régionale; sur la mobilité géographique de la population au début du XXI<sup>e</sup> siècle; sur l'évolution de la répartition géographique de la population, le système urbain et la croissance économique locale de 1995 à 2005; et sur les migrations urbaines et le développement rural de 1995 à 2005.

34. En Mauritanie, le Fonds a appuyé la collecte de données sur les migrations et l'urbanisation lors d'un certain nombre de recensements. Il a également appuyé une analyse et des travaux de recherche approfondis sur les conclusions de l'enquête nationale sur les migrations. Au Mozambique, il a appuyé des études sur l'urbanisation et les migrations dans le cadre d'un partenariat avec le Centre des études démographiques de l'Université Eduardo Mondlane. Au Pakistan, il a collaboré avec l'Institut pakistanais de l'économie du développement à la publication d'un rapport sur l'urbanisation et les migrations internes dans le pays qui a été présenté en même temps que sa propre publication intitulée *État de la population mondiale 2007*. Il s'occupe actuellement, en collaboration avec l'organisation responsable du recensement de la population, du recensement de 2008, qui fournira de nouvelles données sur la population rurale et urbaine et des renseignements sur le phénomène des migrations internes et de l'urbanisation. Au Rwanda, il a appuyé la collecte de données entreprise dans le cadre du recensement national, qui a permis d'obtenir des données sur l'urbanisation et les migrations internes et a servi de point de départ à l'élaboration de politiques et à l'intégration des questions démographiques dans le cadre de développement national. Au Sénégal, il a appuyé techniquement et financièrement l'enquête démographique et sanitaire nationale et le recensement, dans lesquels les questions de l'urbanisation et des migrations internes occupaient une place importante.

35. En Sierra Leone, il a aidé le Gouvernement à effectuer le recensement, dont l'analyse comportait une monographie sur l'urbanisation et l'immigration qui sert actuellement, en conjonction avec d'autres modules, à planifier le développement. De plus, il appuie les études menées par l'Institut démographique au collège de Fourah Bay et finance la formation de démographes. Au Vietnam, il a appuyé des travaux de recherche visant à permettre de mieux comprendre le phénomène des migrations dans le pays et la situation économique et sociale des migrants. Il a également aidé le Bureau de statistique générale à conduire une enquête sur les migrations en 2004 et a publié un rapport intitulé *Internal Migration in Vietnam: The Current Situation* (« Les migrations internes au Vietnam : état de la situation »). Ce rapport traite notamment des thèmes suivants : l'ampleur et le modèle des migrations internes dans le pays; la décision de migrer; l'adaptation aux conditions de vie dans l'endroit choisi; la santé, le travail et les revenus; la satisfaction tirée de la migration; et les liens que les migrants entretiennent avec leur milieu d'origine.

Le Fonds veille à ce que le recensement de 2009 fournisse les renseignements sur les migrations nécessaires à la planification économique et sociale.

### **Renforcement des capacités**

36. Le Fonds contribue par ailleurs au renforcement des capacités en aidant les établissements de formation et en offrant une assistance technique. Au Bénin, il a aidé techniquement et financièrement à analyser les résultats du recensement, notamment les données sur les migrations. Au Brésil, il a appuyé plusieurs réunions et cours de formation destinés à des responsables gouvernementaux, des universitaires et des membres de la société civile, qui ont traité de la question des migrations internes et dont une séance de travail a été consacrée aux rapports entre les réseaux urbains et sociaux et les migrations internes. Au Burkina Faso, il s'efforce de renforcer les capacités nationales de collecte et d'analyse de données. Au Cambodge, il a organisé, en collaboration avec le Comité national pour la population et le développement, une série d'ateliers sur l'urbanisation et les migrations, auxquels ont participé des représentants des principaux ministères, d'organismes de développement, de la société civile, du milieu universitaire, d'organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes. Ces ateliers ont traité de questions telles que les migrations et le secteur informel dans les villes, l'autonomisation des migrantes dans les quartiers pauvres, la gestion urbaine, la pauvreté urbaine, les logements sociaux, le développement et la planification des collectivités et l'accroissement de la circulation, de la mobilité et des encombrements en milieu urbain.

37. En Colombie, le Fonds a facilité l'élaboration d'une approche théorique et méthodologique devant permettre d'examiner les liens entre les facteurs démographiques et les questions environnementales, sociales et économiques dans le contexte de la planification urbaine et régionale et de l'aménagement du territoire. Il a aussi aidé à fournir un appui technique et une formation au personnel local de plusieurs municipalités où cette approche sera utilisée. La municipalité de Sopo a pu redéfinir l'utilisation de son territoire local en tenant compte des tendances démographiques et de scénarios hypothétiques. En Érythrée, de concert avec le Gouvernement norvégien, le Fonds aide le Bureau national de statistique, dont il est le principal partenaire, à collaborer avec la région centrale d'Asmara pour créer un système d'enregistrement des faits d'état civil qui sera une source d'information sur la population de la capitale. Au Ghana, il prévoit d'appuyer un projet d'étude sur le commerce ambulant dans les agglomérations et les villes, en s'intéressant particulièrement aux aspects socioéconomiques de la question et à son volet sexualité et santé procréative. L'étude traitera du double problème de l'urbanisation et des migrations, dans la mesure où la plupart des vendeurs de rue sont des migrants. Le Fonds prévoit également d'appuyer des travaux de recherche sur la migration interne des femmes, qui doivent permettre de mieux comprendre les questions relatives à ce phénomène, ainsi qu'une importante étude nationale sur l'urbanisation et le développement mise en chantier par le Conseil national de la population. En Mauritanie, il a aidé à assurer une formation au personnel du Bureau national de statistique et à des chercheurs universitaires.

38. Au Mexique, le Fonds s'efforce d'améliorer les capacités des institutions et d'accroître la participation de la société civile aux fins de l'élaboration de politiques et stratégies intégrées en matière de population et de développement durable aux

niveaux national et infranational et de contribuer à réduire la pauvreté et les inégalités. Il a établi des partenariats avec le Gouvernement, le milieu universitaire et des organisations non gouvernementales pour mettre en œuvre divers projets régionaux visant notamment : à renforcer les capacités institutionnelles et municipales à l'aide de méthodes participatives de planification du développement; à faire mieux comprendre les droits en matière de sexualité et de procréation et à faciliter l'accès des femmes autochtones et migrantes d'un certain nombre de régions aux services de santé; à mettre au point un système d'information sur les migrations à Oaxaca; à analyser les répercussions sociales et économiques des courants migratoires et à établir des scénarios prospectifs de planification urbaine, économique et sociale; à étudier « les populations sans domicile fixe » vivant le long des frontières nord et sud du pays et dans les grandes régions urbaines; et à élaborer une approche théorique et méthodologique du développement durable et de la population qui permette de les planifier de façon intégrée aux niveaux local et microrégional. Il sera également question de la répartition de la population, de l'urbanisation et des migrations internes dans son prochain programme de pays pour le Mexique.

39. Au Mozambique, le Fonds finance des bourses d'études au Centre d'études démographiques afin que les spécialistes des migrations et de l'urbanisation soient mieux en mesure de collecter les données factuelles nécessaires aux responsables politiques. Au Nicaragua, il offre aux chercheurs et aux universitaires nationaux des bourses d'études de courte durée et il aide les experts régionaux à fournir l'assistance technique nécessaire à la conduite de certaines recherches. Au Pérou, en collaboration avec de hauts responsables du Gouvernement – dont le Président du Conseil des ministres, le Ministre de la condition féminine et du développement social et le Vice-Ministre du logement –, des parlementaires, des maires et des universitaires, il a effectué une mission technique visant à étudier le rapport entre la répartition spatiale de la population et la prestation de services sociaux. Il a pu ainsi faire mieux comprendre la nécessité de promouvoir et de renforcer le rôle des villes et des centres urbains de taille intermédiaire. Cette initiative, qui orientera son assistance technique et permettra de mieux définir l'orientation stratégique à suivre dans le domaine en question, a plusieurs importantes ramifications : elle favorisera la prise en compte de la dynamique de la population dans les plans et politiques nationaux; encouragera l'établissement de plans régionaux et locaux propres à concentrer la population dans des agglomérations provinciales de taille moyenne, où la prestation de services de santé procréative sera moins onéreuse; encouragera également la localisation stratégique de centres sociaux dans les zones rurales, en particulier dans les régions montagneuses et à forte densité forestière; et concourra à l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités qui puisse aider le Gouvernement à déterminer quelles régions ont un potentiel de développement économique rapide et peuvent devenir de grands centres de production, susceptibles d'attirer les populations des régions les plus défavorisées.

40. Au Rwanda, le Fonds a appuyé la formation des planificateurs nationaux à la prise en compte des questions démographiques, dont l'urbanisation et les migrations internes, dans le cadre national de développement. Au Sénégal, grâce aux efforts qu'il a déployés, le programme d'enseignement de l'Institut du développement démographique et de la santé procréative de l'Université Cheikh Anta Diop, qu'il finance en partie, traite notamment des migrations et de l'urbanisation. Au Sénégal, le Fonds cherche à faire mieux connaître ces phénomènes pour faire mieux

comprendre la dynamique de la population et la planification des interventions de développement, dans la mesure en particulier où ils sont liés à la pauvreté et à la vulnérabilité en milieu urbain. Au Viet Nam, il a facilité le recrutement de consultants internationaux et nationaux qui aident le Bureau général de statistique à concevoir l'enquête sur les migrations et aident aussi d'autres établissements nationaux de recherche à analyser les données sur les migrations.

### Activités de mobilisation

41. Au Brésil, le Fonds a présenté son rapport intitulé « État de la population mondiale 2007 » pour faire mieux comprendre la nécessité de régler les problèmes que pose l'urbanisation. Au Burkina Faso, il a saisi l'occasion d'un colloque national sur les migrations pour plaider en faveur de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement dans ce domaine et appeler l'attention sur la nécessité d'inclure les questions relatives aux migrations dans les plans et programmes de développement. Au Cambodge, en collaboration avec le Comité national pour la population et le développement et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, il a établi une fiche récapitulative sur l'urbanisation traitant de questions telles que les indicateurs de l'urbanisation, la croissance et les activités économiques de la population urbaine, les problèmes urbains, l'évolution des migrations urbaines, la pauvreté urbaine, le milieu et les services urbains et la gouvernance urbaine. Il a également accordé à un journal de langue anglaise un entretien au sujet de l'urbanisation. Aux Caraïbes, il plaide en faveur de la prise en compte des questions de population, notamment de l'urbanisation et des migrations internes, dans les plans, stratégies et cadres nationaux de développement. En Chine, il mène des activités de mobilisation relatives à la santé procréative des migrants, qui consistent notamment à élaborer du matériel d'information, d'éducation et de communication sur la prévention du VIH en collaboration avec le Ministère des chemins de fer.

42. En Érythrée, il s'emploie à faire comprendre les stratégies nationales de développement rural et urbain et leurs conséquences sur l'urbanisation et les migrations internes et l'importance qui s'attache à la bonne compréhension des rapports entre population et développement et à la prise en compte de ces rapports dans l'élaboration des politiques et la planification du développement. Il a saisi l'occasion de la présentation de son rapport intitulé « État de la population mondiale 2007 » pour sensibiliser l'opinion à l'importance du phénomène de l'urbanisation pour le développement national et régional. Son bureau de pays a établi à l'intention de la presse une mise à jour de son programme intitulé « L'Érythrée au seuil du Millénaire », qui cite des statistiques mondiales sur l'urbanisation tirées de son rapport, décrit son mandat relativement à l'urbanisation, traite de la croissance urbaine dans le pays, analyse les causes et les conséquences de la rapidité de l'urbanisation et décrit les initiatives que le Gouvernement a prises pour résoudre les problèmes qui en découlent.

43. Au Honduras, le Fonds a établi un rapport sur les problèmes d'urbanisation se posant dans le pays, qu'il a distribué à l'occasion de la présentation de son rapport intitulé *État de la population mondiale 2007*. En Mauritanie, il a également saisi l'occasion de la présentation de ce rapport pour sensibiliser davantage aux questions liées aux migrations et à l'urbanisation. Au Pakistan, il s'emploie à appeler l'attention sur les pauvres des villes sur la nécessité de leur dispenser davantage de

services sociaux et de leur ouvrir davantage l'accès aux services existants. En Fédération de Russie, il a aidé à présenter le rapport susmentionné, qui a reçu un large écho dans les médias. Au Rwanda, il a saisi l'occasion de la présentation de ce rapport pour aider à établir une brochure rendant compte de la situation en matière d'urbanisation et de son rapport avec les tendances et caractéristiques actuelles des migrations internes dans le pays, notamment des mesures à prendre pour que ces deux facteurs cessent de faire obstacle aux efforts de développement du pays. Cette brochure a été mise à la disposition des décideurs et des acteurs du développement. La présentation du rapport a été l'occasion de sensibiliser davantage l'opinion aux problèmes liés à l'urbanisation et aux migrations à l'échelon des provinces et des districts. Au Viet Nam, le Fonds aide à renforcer le débat sur les politiques et les activités de mobilisation concernant les migrations, en particulier en aidant le Parlement à organiser une série d'ateliers à l'intention des hauts fonctionnaires au sujet des migrations, de l'effet des politiques actuelles sur la réalisation des droits des migrants et des liens entre migrations et réduction de la pauvreté.

### **Questions diverses**

44. Dans les pays arabes, le Fonds met en œuvre, conjointement avec l'Institut arabe pour le développement urbain, un projet tendant à ce que les politiques en matière de population et de réduction de la pauvreté soient intégrées dans les plans de développement et les programmes de travail des instances de débat. Le projet vise à enrichir les données sur la réduction de la pauvreté et la population, à sensibiliser l'opinion aux problèmes qui leur sont liés et à intensifier le débat sur les politiques les concernant et à renforcer les moyens dont dispose la région en matière de réduction de la pauvreté, de population et d'urbanisation. Il prévoit notamment, à ces fins, une évaluation sous-régionale des expériences des agglomérations face aux problèmes de population et à la pauvreté et l'établissement de documents, qui traiteront notamment des divers aspects de la pauvreté dans les villes arabes et dont les recommandations permettront aux planificateurs urbains, aux autorités locales et aux décideurs de faire le point des problèmes que pose la pauvreté en milieu urbain et d'assurer le suivi nécessaire.

45. Au Bangladesh, pour faire face aux répercussions de l'urbanisation rapide sur la santé procréative, le Bureau du Fonds cofinance un projet visant à faciliter la prestation de toute une gamme de services publics dans les villes, notamment en perfectionnant les compétences des directeurs de programmes et des prestataires de services et en renforçant les centres de soins dans les domaines de la néonatalogie, de la planification de la famille, du traitement des infections de l'appareil génital et des maladies sexuellement transmissibles, de la prévention du VIH/sida et de la prise en charge des femmes victimes d'actes de violence. Ce projet vise aussi à appuyer les services accueillant les adolescents et les jeunes et à multiplier les activités de mobilisation et de communication destinées à modifier les comportements, dans les centres de soins et les quartiers, en particulier dans les bidonvilles. Il permettra en outre de faire en sorte que les prestations de services soient correctement comptabilisées et qu'il en soit rendu compte, de veiller à leur qualité et de renforcer les services d'orientation et d'information en matière de santé procréative. En outre, le Fonds prévoit, en collaboration avec l'Association des fabricants et exportateurs de vêtements du Bangladesh, d'améliorer l'éducation en matière de santé procréative, de faciliter l'accès aux services de santé et de faire

mieux connaître aux travailleurs de l'industrie du vêtement, en majorité des femmes démunies qui ont quitté la campagne dans l'espoir de trouver un emploi à Dacca, leurs droits en matière de procréation et les questions sexospécifiques. Au Burundi, il appuie une organisation non gouvernementale et des dispensaires itinérants et pourvoit les réfugiés rapatriés et les personnes déplacées en articles sanitaires à l'aide de ses propres fonds et des fonds de secours d'urgence fournis par des donateurs.

46. En Éthiopie, il s'efforce de répondre aux besoins des personnes déplacées par des catastrophes naturelles et des conflits concernant la santé procréative et le VIH. De concert avec le Ministère du développement international du Royaume-Uni et la Fondation Turner, il aide les adolescentes de la région rurale d'Amhara à éviter les mariages précoces et apporte un soutien à celles qui sont déjà mariées, ce qui devrait permettre d'empêcher que les filles et les adolescentes quittent la campagne en grand nombre pour aller finalement grossir les rangs des travailleuses du sexe dans les grandes villes et à leur périphérie. Il appuie par ailleurs un projet conjoint du Ministère du développement international du Royaume-Uni et de la Fondation Turner, qui concerne les filles âgées de 10 à 19 ans, migrantes pour la plupart, vivant loin de leurs parents et de leur famille, qui ont peu de chances de bénéficier des programmes actuellement mis en œuvre. Dans le cadre d'initiatives en faveur des personnes déplacées, une assistance est fournie aux personnes que les inondations dans la région d'Amhara obligent constamment à se déplacer sous forme d'activités de prévention de la transmission du VIH, d'information et de prestations en matière de santé procréative, de distribution de préservatifs, de trousseaux d'accouchement sans risque et de contraceptifs et d'activités de formation.

47. En Sierra Leone, le Bureau du Fonds met en œuvre des programmes dispensant des soins, services et informations en matière de santé procréative aux populations itinérantes, dont les membres des forces armées – notamment les jeunes recrues –, les agents des services de sécurité privés et les membres des opérations de maintien de la paix; les marins, les femmes pêcheurs et la population des localités où ils se déplacent; et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les rapatriés, les réfugiés et les habitants des localités qui les accueillent. Ces programmes fournissent des informations et des services de prévention concernant le sida et les maladies sexuellement transmissibles, des conseils et des tests de dépistage concernant le VIH/sida, une formation par les pairs concernant le VIH, les maladies sexuellement transmissibles, la violence sexiste et les droits de l'homme, des connaissances de base en matière de santé procréative et des services de planification de la famille.

48. Actuellement, certains bureaux de pays du Fonds ne mènent pas d'activités relatives à l'urbanisation et aux migrations internes parce que ces questions ne sont pas considérées comme prioritaires dans les pays concernés. Certains prévoient de s'occuper de ces questions dans le cadre de leur programme dans un proche avenir.

## V. Conclusion

49. L'urbanisation et la croissance des villes sont inévitables. L'accroissement naturel de la population urbaine est déjà le principal facteur de la croissance urbaine et la population rurale continuera d'affluer vers les villes pour tenter d'améliorer son sort. Les villes continueront de fournir un milieu plus propice au règlement des

problèmes sociaux, économiques et environnementaux et d'être plus favorables aux changements sociaux. La difficulté consiste à dépasser les stéréotypes et les politiques négatifs actuels et à promouvoir des mesures qui tiennent compte de la rapidité de la croissance des villes et des besoins des citoyens pauvres.

50. Pour que l'urbanisation et les migrations internes soient prises en compte dans les cadres de développement nationaux et les stratégies de réduction de la pauvreté, il faut nécessairement prévoir : un débat sur les politiques, le renforcement des capacités, la collecte de données, des travaux de recherche et des activités de mobilisation. Un débat sur les politiques au sein des gouvernements et entre les gouvernements, le système des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé et des activités de mobilisation sont indispensables pour mieux sensibiliser les parties prenantes à la nécessité d'une planification rigoureuse du développement des villes. Aider les pays en développement à mieux régler les problèmes que pose la rapidité de la croissance urbaine est impératif.

51. Il est urgent de disposer de données fiables ventilées par âge, sexe, situation socioéconomique et état de santé pour formuler des politiques en connaissance de cause et planifier, suivre et évaluer leur application. Il est également nécessaire d'encourager et de faire progresser les travaux de recherche sensibles aux aspects culturels et sexospécifiques pour recenser les nouveaux problèmes, démontrer l'intérêt de certaines mesures et adopter des recommandations. La diffusion des données et des conclusions des travaux de recherche et les échanges des données d'expérience, des enseignements tirés et des bonnes pratiques constituent d'importants éléments du renforcement des capacités institutionnelles en la matière.

52. L'urbanisation, lorsqu'elle s'accompagne de politiques appropriées, peut favoriser le développement. Les villes offrent des possibilités et donnent des raisons d'espérer. Les migrants disent généralement préférer les villes aux établissements ruraux qu'ils ont quittés. Les avantages potentiels des villes l'emportent largement sur leurs inconvénients. Les villes offrent en effet d'excellents moyens de renforcer le développement et de promouvoir la viabilité. Exploiter les potentialités de leur croissance nécessite une attitude et une approche résolument dynamiques. L'urbanisation devrait faire partie intégrante des efforts déployés aux niveaux national et mondial pour réduire la pauvreté. Une bonne gouvernance et des politiques urbaines rationnelles peuvent contribuer à réduire la pauvreté et les inégalités entre les sexes et à promouvoir le développement durable. Il faudra, à l'avenir, que les plans tiennent autant compte des villes que des zones rurales. Assurer le développement des unes et des autres est nécessaire et s'y employer de façon intégrée offrira les meilleures chances de succès.